



WALCOURT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du Groupe de Travail n°5 « Environnement, aménagement du territoire et patrimoines »

Thy-le-Château / 10 et 24 février 2022

<u>Présents</u>: 23 personnes à la première réunion et 16 à la seconde

Nom et prénom	Participation en tant que	Réunion du 10/02/2022	Réunion du 24/02/2022
BERNARD Guy	Conseiller communal, membre de la CLDR	Présent	Présent
BOUTON Marc	Citoyen	Présent	Excusé
BRASSART Benoît	Citoyen, membre de la CLDR	Présent	Présent
CHAPEAUX Virginie	Bureau d'études DR(EA) ² M	Présent	
COLLE Rudy	Citoyen, membre de la CLDR	Présent	Présent
DECOUVREUR Christian	Citoyen, membre de la CLDR	Présent	
DEGRAUX Patricia	Citoyenne, ADL de Walcourt	Présent	
DEMILY Hugues	Citoyen, membre de la CLDR	Présent	Présent
DUVAL Karine	Citoyenne	Excusée	Excusée
FRANC Lionel	Citoyen, membre de la CLDR	Présent	Présent
GERIN Philippe	Citoyen, membre de la CLDR	Présent	Présent
HENDSCHEL Aurélie	Citoyen, membre de la CLDR	Présent	Présente
HENDSCHEL Cécile	Citoyen, membre de la CLDR	Présent	Présente
LECLERCQ Nathalie	Echevine, Présidente de la CLDR	Présent	Excusée
LOSSEAU Olivier	Agent-relais communal, ADL de Walcourt		Présent
LOUCHEUR Michèle	Citoyenne	Présent	Excusée
MAITRE Anne	Agent de développement, FRW	Excusée	Présente
MASSART Pierre	Citoyen, membre de la CLDR	Présent	Excusé
MAZUY Chantal	Citoyenne	Présent	Présente
MOLLET Béatrice	Citoyenne, membre de la CLDR	Présent	Présente
PAULY Xavier	Agent de développement, FRW	Présent	Présent
PETIT Paul	Citoyen	Présent	Excusé
REVERS Léon-Hervé	Conseiller communal	Présent	
SCHOCKEEL Charles	Citoyen, membre de la CLDR	Présent	Présent
SENTE Amandine	Agent de développement, FRW	Présent	Présente
STIEVENART Baudouin	Citoyen, membre de la CLDR	Présent	Présent

Principaux acronymes:

AD Agent de Développement

CLDR Commission Locale de Développement Rural

FRW Fondation Rurale de Wallonie

GT Groupe de Travail

IC Information-Consultation

ODR Opération de Développement Rural

PCDR Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine (10/02/2022)

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme LECLERCQ. Elle remercie les Walcouriennes et Walcouriens s'étant déplacés pour cette réunion et présente les Agents de Développement de la FRW, Madame CHAPAUX du bureau d'études DRE(A)²M. Elle précise que les groupes de travail se déroulent toujours en deux séances, la première étant destinée au travail sur le diagnostic en lien avec la thématique et la seconde étant consacrée à la formulation d'objectifs et projets concrets.

Elle cède la parole aux AD de la FRW.

Contextualisation (10/02/2022)

Amandine SENTE débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés succinctement sont dans l'ordre :

- l'Opération de Développement Rural (ODR) et ses caractéristiques principales ;
- la diversité des thèmes et des projets ;
- les premières étapes franchies de cette nouvelle ODR;
- le processus participatif;
- les partenaires impliqués.

Elle poursuit avec l'explication du choix des thématiques des GT ; c'est sur base des données objectives du diagnostic du bureau d'études DR(EA)²M et des résultats de la consultation citoyenne précédente (réunions villageoises d'Information et de Consultation) que la définition des thèmes a été effectuée.

Les objectifs et le déroulement de ces GT sont ensuite détaillés avant de laisser la parole à Madame CHAPAUX.

Présentation du diagnostic, par l'auteur de programme (10/02/2022)

Mme CHAPAUX poursuit avec la présentation du diagnostic du territoire, sur la thématique du groupe de travail, sur base :

- des données chiffrées/objectives (version allégée du diagnostic (Partie I du PCDR) pour faciliter la compréhension de tout un chacun ; la version complète est disponible via le site web de l'ODR : www.odr-walcourt.info);
- de l'expression citoyenne, le ressenti des habitants (prise en considération de la première phase de participation citoyenne, les réunions villageoises d'Information et de Consultation);
- de facteurs externes pouvant influencer la thématique du GT.

Sa présentation se conclut par la mise en avant de 16 enjeux identifiés pour le développement futur de la Commune, en lien avec les thématiques de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des patrimoines.

Suite à la présentation de Mme CHAPAUX, les participants l'interrogent et font part de leurs remarques. Ils abordent notamment les points suivants :

- La population a tendance à diminuer depuis 2014 et n'est plus en croissance
- La Commune ne possède pas de Schéma de Structure Communal et un citoyen s'interroge sur les raisons de ce choix par la Commune. Il lui est signalé que l'élaboration d'un Schéma de Développement Communal (ancien schéma de structure) est inscrite dans la Déclaration de politique communale.
- La pollution atmosphérique devrait être abordée, notamment celle due au trafic routier sur la N5
- L'offre en Horeca est à relativiser : peu de restaurants sont présents sur le territoire communal et aucun n'est de grande capacité (pour accueillir un car par exemple). Si on veut attirer des touristes, il faudrait augmenter le nombre d'Horeca.
- L'enjeu « *Une qualité des eaux à améliorer ?: »* pourrait être fusionné avec un autre enjeu : *Une qualité de l'environnement à améliorer ?*

Travail en sous-groupes sur le diagnostic (analyse AFOM) (10/02/2022)

Les participants sont ensuite invités (en 4 sous-groupes) à se pencher sur l'analyse AFOM de la thématique « Environnement, aménagement du territoire et patrimoines » présentée en séance par l'auteur de PCDR. Ils ont à leur disposition une synthèse du diagnostic, un tableau AFOM relatif au thème du GT et une note explicative des enjeux identifiés par l'auteur de PCDR.

Afin de leur préciser ce qui est attendu de leur contribution, plusieurs questions leur sont posées :

- ✓ Le diagnostic thématique est-il complet ?
- ✓ Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic?
- √ N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
- ✓ A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?
- ✓ Vous retrouvez-vous dans les enjeux formulés ?
- ✓ Pensez-vous qu'il s'agisse d'un enjeu important pour les Walcourien(ne)s?

Afin de lister leurs différentes réponses à ces questions, (1) un tableau AFOM vierge à compléter est distribué par sous-groupe et (2) un tableau de synthèse des enjeux dans lequel il est demandé de noter l'importance de chaque enjeu et de formuler d'éventuels commentaires pour chacun d'entre eux.

Un(e) secrétaire prend notes des commentaires et compléments apportés par les membres de son sous-groupe.

Ci-dessous, sont reprises les différentes **remarques** formulées par les **sous-groupes** quant au **diagnostic** proposé par **DR(EA)**²**M** et les **enjeux**

⇒ Ces remarques feront l'objet d'une intégration (par l'auteur de PCDR) dans le diagnostic de la commune, dans la mesure où elles sont pertinentes <u>et</u> font effectivement défaut au document.

Sous-groupe n°1

Atouts	Faiblesses
 Potentiel hydroélectrique important Patrimoine : ville médiévale et villages authentiques 	 Pas d'outils indispensables pour l'aménagement du territoire (ex : CCATM) Certains espaces publics ne sont pas assez verts, conviviaux, aménagés et protégés de la circulation (ex : place de Gourdinne) Difficulté de mobiliser toutes les couches sociales de la population Difficulté de rénover autant de vieux bâtiments Le manque d'entretien et de relais entre les sentiers des villages (parfois dans le même village)
Opportunités	Menaces
 Possibilité de densifier le bâti existant Profiter du Plan wallon de plantation de haies pour « re-bocager » les champs et replanter des arbres fruitiers Faire respecter la loi : obliger les agriculteurs à laisser une bande de terre non cultivée en bord de champs 	 Risque d'extension incontrôlée des constructions hors villages, et entre les villages Les objectifs d'isolation risquent d'impacter l'aspect extérieur des bâtiments Risque de désintérêt croissant de la population dans le débat publique

Sous-groupe n°2

Pas de remarques par rapport à l'AFOM

Atouts	Faiblesses
 Milieu naturel à préserver, à entretenir	 Déséquilibre dans la densité d'occupation
et à mettre en valeur	du territoire entre l'est et l'ouest Nuisances liées à la présence de la N5
Opportunités	Menaces
 Exploitation des différents patrimoines	 Certains patrimoines sont privés → que
au niveau touristique (patrimoine bâti	vont-ils devenir (ex : Château de Thy-le-
et naturel)	Château)

Atouts	Faiblesses
Potentiel hydroélectrique difficile à réaliser car les moulins sont privés et le niveau d'eau n'est pas constant	 Bâti à l'abandon Certains dossiers manquent de suivi administratif en général Motivation politique insuffisante pour élaborer des projets, suivre les dossiers (énergie, logement)
Opportunités	Menaces
 Crowdfunding pour acheter du patrimoine (ex : Château de Thy-le-Château) Rénovation du bâti ancien Engagement d'un bureau d'études pour le suivi des projets Biomasse : système collectif au niveau de la ville 500 ha de réserves foncières → potentiel important à redéfinir au niveau de la densité d'habitat 	Extension du zoning de Chastrès (impacts sur l'environnement et la qualité des eaux)

<u>Enjeux</u>

F	Pense	-	'il s'agisse portant ? <i>de 1 à 10</i>	e d'un	Commentaires			
Enjeux	Sous- groupe n°1	Sous- groupe n°2	Sous- groupe n°3	Sous- groupe n°4	Sous-groupe n°1	Sous-groupe n°2	Sous-groupe n°3	Sous-groupe n°4
Une qualité des eaux à améliorer ?	10	8	10	10	- Nettoyage et ouverture de ruisseaux jadis bétonnés - Encourager l'utilisation de toilettes sèches - Créer des lagunages naturels	Quelle est la marge de manœuvre de la Commune dans cette problématique ?	Et les centrales d'épuration + faire attention aux inondations	
Un maillage vert à préserver ?	10	8	10	10	 Pas préserver mais recréer! Plantation de haies et vergers hautes tiges		Manque d'entretien de certains sentiers et disparition ou diminution de sentiers (agriculture)	
Une qualité de l'environne- ment à améliorer ?	10	8	10	10	Pourquoi n'a-t-on pas parler de la pollution des sols ?	Principalement, il convient de viser la pression de l'agriculture industrielle-intensive		

Une urbanisation de la commune à encadrer?	10	10	10					Pas de schéma de structure communal
Un caractère rural à conserver dans les villages ?	10	10	10	10	Le caractère rural c'est aussi de la convivialité, de l'humain			Manque de respect des périmètres protégés
Continuer la rénovation des espaces publics ?	10	8	10	8	- Verduriser - Hors circulation automobile - Pour les enfants	Des nouveaux espaces publics devraient être aménagés et sécurisés à destination des jeunes	La voiture ne doit pas être l'élément essentiel Mobilité douce, trottoirs, pistes cyclables, etc.	En consultant la population
De nouvelle éoliennes à encadrer ?	10	10	8	10		Surtout pour encadrer leurs implantations	A encadrer mais favoriser la participation citoyenne	
Des projets citoyens de production d'énergie à soutenir?	10	10	9	10				

L'isolation du bâti ancien, un traitement spécifique ?	10	8	10	10	Faciliter la gestion des dossiers administratifs via une cellule communale (un agent délégué)			
Des centrales hydro- électriques à réinstaller ?	10	10	9	1	Il existe des projets de « mini-centrales » amovibles qui peuvent facilement être déposées en bord de rivière			Débit trop variable Propriétés privées
Améliorer la communi-cation vers les citoyens ?	6	8	10	8			- Utiliser l'outil informatique (et autre) pour informer la population - Référendum	 Mise en ligne des conseils communaux Plus grande disponibilité des élus (permanence mensuelle)
Soutenir les projets des citoyens ?	10	8	10	10+++			Prévoir un budget participatif	Soutien jusqu'à l'aboutissement des projets
Devenir une commune zéro déchet ?	10	5	10	5		Selon nous, ce n'est pas la responsabilité de la Commune ; c'est une question d'éducation, de civilité		Sensibiliser citoyens, entreprises et écoles

Walcourt, un vrai pôle touristique ?	8	6	10	10	Beaucoup d'atou mais sont-ils mis évidence ? Quid des rempar	en A développer dans le centre
Un patrimoine à entretenir ?	10	8	10+++	10		Etablir un cadastre du patrimoine
Valoriser les ressources naturelles et les sentiers ?	10	10		10		Continuer le travail

Préparation de la seconde séance (10/02/2022)

A la fin de la première séance, les AD présentent aux sous-groupes le **Document de travail** réalisé pour le GT « Environnement, aménagement du territoire et patrimoines ». Ce document est distribué à l'ensemble des participants afin de préparer au mieux la seconde séance relative à ce GT5. Celui-ci comprend :

- ✓ en pages 2 à 17 : un résumé de l'analyse croisée (toujours relative au thème du GT)
 qui a été présentée par l'auteur de programme;
- ✓ en pages 18 à 21: le résumé de l'analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (issue de l'analyse socio-économique menée par DR(EA)²M et des premières séances de consultation de la population organisées dans les 16 villages de Walcourt);
- ✓ en pages 22 et 23: des pages à compléter (propositions d'objectifs et de projets) pour la seconde réunion de ce GT5;
- ✓ au milieu du document : un formulaire bleu permettant de faire part de nouveaux éléments concernant l'analyse AFOM (ces éléments seront communiqués à l'auteur de PCDR).
- ⇒ A partir de ces documents, les participants disposent des éléments qui devraient leur permettre de préparer au mieux, pour le 24 février (date de la 2ème séance), leurs propositions en termes d'objectifs et de projets.

Travail sur les objectifs thématiques et les projets (24/02/2022)

Après un bref rappel du contexte de l'organisation des GT, les participants sont rapidement invités (en 2 sous-groupes) à se pencher sur les pistes d'objectifs et de projets pour la thématique « Environnement, aménagement du territoire et patrimoines ».

Afin de leur préciser ce qui est attendu de leur contribution, quelques consignes leur sont indiquées. Le concept d'**objectif**, central dans le cadre de cette seconde séance, est explicité et détaillé comme suit :

- o c'est un énoncé **ambitieux**, à la **portée** des acteurs
- o avec une résultat attendu, auquel on veut aboutir, chiffrable, précis
- o qui répond au diagnostic thématique posé
- o et commençant par un verbe a l'infinitif

De même le concept de **projet** fait l'objet de précisions. Il doit s'agir :

- o d'une action, une réalisation
- o qui a une **origine**, une **justification**, une **localisation** dans l'espace
- répondant à un ou des objectifs
- dont le coût est estimable
- o dont l'impact est mesurable

Un tableau vierge est distribué par sous-groupe pour lister les pistes d'objectifs, de projets relatifs et de premières priorités. Un(e) secrétaire prend notes. Les participants sont invités à travailler durant environ 1h.

Ci-dessous, sont synthétisées les contributions des 2 sous-groupes pour lesquels les secrétaires/rapporteurs font état des réflexions menées durant le temps de travail alloué à la formulation de propositions :

	Pistes d'objectifs thématiques	Pistes de projets thématiques
Pas de priorisation parmi ces propositions	 Epurer toutes les eaux usées de l'entité Faire respecter les réglementation (ex : urbanistiques) existantes Etendre le réseau de haies, augmenter le nombre de vergers, avec un objectif chiffré en termes de km et plantations Etablir un plan de secteur empêchant l'étalement urbanistique et l'urbanisation des villages de l'entité (favoriser la densification) Créer un échevinat de la citoyenneté (= à l'écoute des citoyens) 	 Construction des stations d'épuration prévues (7 sur 10) Promotion de comportements individuels responsables (ex : usage de certains produits) Reconversion des friches/terrains de la SNCB pour le lagunage Création d'une équipe d'ouvriers communaux équipés pour l'entretien et la plantation de haies et de vergers Proposition d'un objectif comme thème de négociation lors de la formation du prochain Collège (2024): création d'un échevinat de la citoyenneté
Le projet à retenir	Maillage écologique (haies, arbres, e	tc.)

	Pistes d'objectifs thématiques	Pistes de projets thématiques
Pas de priorisation parmi ces propositions	 Préserver les patrimoines immobiliers et naturels de l'ensemble de la Commune Valoriser le bâti existant et réduire l'étalement urbanistique afin de protéger l'environnement Valoriser les énergies renouvelables dans les projets communaux Réaménager des places communales et améliorer la convivialité 	 Réalisation d'un cadastre du patrimoine immobilier et naturel de la Commune Augmentation du montant de la taxe communale sur les bâtiments non occupés et/ou appliquer cette dernière – Incitation à la rénovation de ces bâtiments Mise en place d'un Guide Communal d'Urbanisme ou Schéma de Développement Communal afin de définir des prescriptions spécifiques relatives à la densité urbanistique (ou autres) Reprise des emprises communales le long des terrains agricoles pour aménager des haies, fossés (notamment lutte contre les inondations), etc. Contrôle et sanction des emprises non respectées des chemins et sentiers répertoriés Balisage des chemins et sentiers communaux Mettre en place un réseau de chaleur sur le site Brichart avec une chaufferie biomasse ou bois, installation d'une roue à eau sur l'Eau d'Yves ou l'Eau d'Heure pour la production d'électricité (au minimum solaire) + alimenter le centre culturel, la crèche avec ce réseau de chaleur Réaménagement de la Place de Gourdinne Réaménagement du centre de Fraire (projet déjà déposé/profiter des travaux d'égouttage) Installation d'aires de jeux à Yves-Gomezée (site du terrain de football) Amélioration des infrastructures sportives à Yves-Gomezée Aménagement d'un sas d'entrée sur la Route des Barrages à l'entrée de Walcourt au niveau du CPAS pour inciter les navetteurs à s'arrêter : panneaux touristiques, aménagements piétons, fleurs, passages balisés et éclairés vers les ruelles et les remparts Réaménagement du site de la Truite d'Or, création d'une promenade le long de la rivière + projet d'aménagement de l'ancien abattoir (halle des produits du terroir) Aménagement d'un RAVeL sur l'ancien aqueduc des 7 ponts et balisage des chemins d'accès via Yves-Gomezée et Fairoul
Le projet à retenir	Le projet « Brichart énerg	gie verte » doit être envisagé par la Commune et le CPAS rapidement car le dossier est en cours

Clôture du GT (24/02/2022)

Les participants ayant pu faire part leurs objectifs et projets en matière d'environnement, aménagement du territoire et patrimoines, la réunion se termine. Cette contribution citoyenne alimentera le travail de l'auteur du PCDR.

Pour le Bureau Régional ESEM de la Fondation Rurale de Wallonie

Anne MAITRE – Xavier PAULY – Amandine SENTE Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse Anne MAITRE - Xavier PAULY - Amandine SENTE Rue de France, 66 - 5600 Philippeville Tél 071 66 01 90

<u>a.maitre@frw.be</u> ou <u>x.pauly@frw.be</u> ou <u>a.sente@frw.be</u>

Annexe 1: Evaluation du GT Environnement, Aménagement du territoire et Patrimoines

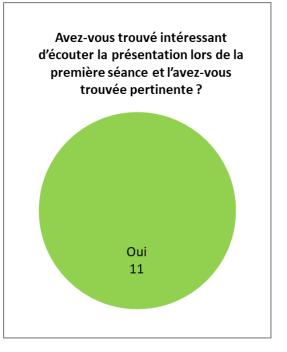
Évaluation établie sur base des réponses formulées par 12 participants à la seconde réunion du GT (24/02/2022)

1ère question : Avez-vous trouvé intéressant d'écouter la présentation lors de la première séance et l'avez-vous trouvée pertinente ?

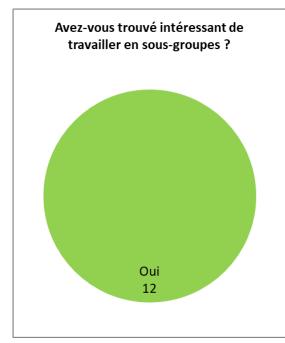
Les 11 personnes qui répondent à cette première question ont un avis positif sur la présentation faite par l'Auteur de PCDR lors de la 1ère séance :

- Cela permet de clarifier et baliser les réflexions
- C'est une bonne remise dans le contexte
- Ca remet en mémoire la synthèse
- On connait mieux la situation réelle
- On apprend des informations inconnues
- C'est une belle information de base

1 personne était absente à cette 1^{ère} séance et n'exprime dès lors pas d'avis.



2ème question : Avez-vous trouvé intéressant de travailler en sous-groupes ?



Toutes les personnes ayant rempli le questionnaire d'évaluation trouvent cela positif :

- On peut ainsi avoir des avis multiples
- Il y a des échanges et un partage des idées qui se sont révélées au cours de la discussion
- En plus d'échanger des idées, on peut rencontrer d'autres personnes
- Il y a plus d'idées
- C'est plus pratique pour laisser l'opportunité à chacun de s'exprimer
- Il y a des échanges de différents points de vue
- Cela permet d'échanger des idées
- Peut-être serait-ce mieux après une préparation personnelle, puis un système de priorisation (avec des gommettes de vote par

exemple) et une animation par un membre de la FRW. Il est difficile de s'autogérer en groupe.

- Il y a ainsi sensibilisation à des sujets que l'on maitrise moins
- On s'enrichit d'avis divergents et intéressants

3^{ème} question : Avez-vous trouvé intéressant la répartition du Groupe de Travail en deux soirées ?

11 des 12 répondants trouvent cette organisation intéressante :

- Cela donne le temps de réfléchir
- C'est nécessaire vu le volume des enjeux tels que décrits par DR(EA)²M
- On peut prendre le temps de s'exprimer
- Il y avait beaucoup de thèmes, de matières à aborder
- On peut obtenir les avis des autres groupes
- Cela permettre de consulter une synthèse et la relire pour la seconde réunion

1 répondant se montre plus nuancé en expliquant qu'une 3^{ème} soirée aurait été bienvenue.



4ème question : Estimez-vous utiles les documents mis à votre disposition lors des Groupes de Travail ?

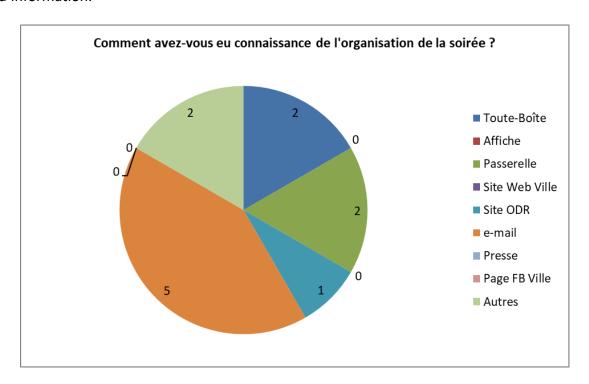


Tous les répondants ont un avis positif sur la question.

5ème question : Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation de cette réunion ?

On observe grâce aux réponses obtenues que l'envoi de mails personnels est le meilleur moyen de communication pour faire connaître la tenue de ce 5^{ème} GT.

Sont cités également, le toute-boîte et la *Passerelle* à 2 reprises, tout comme le fait de faire partie de la CLDR (modalités « autres »). Le site dédié au PCDR est aussi cité comme source d'information.



6ème question : Quelle est votre appréciation générale de ce GT ?

Le sentiment quant à ce GT5 peut être qualifié de très positif.

En effet, aucune appréciation générale n'est neutre et encore moins négative ; les participants font part de 4 appréciations générales positives et 8 très positives.

